

Sommet du Québec et de la jeunesse

L'enseignement supérieur : l'avenir à portée de main

Présentation de l'Université de Montréal

1999-11-23

L'enseignement supérieur : l'avenir à portée de main

Préparer l'avenir, non s'en inquiéter. Le mot de Félix-Antoine Savard, placé en exergue aux *Éléments de réflexion* rédigés en prévision du prochain Sommet du Québec et de la jeunesse, s'adresse à tous les intervenants de la société québécoise qui œuvrent activement auprès des jeunes de moins de 30 ans. Il s'applique aussi au premier chef au milieu universitaire. L'éducation supérieure, dans sa dimension fondamentale, est en effet le laboratoire de l'avenir, le lieu d'incubation des promesses d'aujourd'hui. C'est elle qui forme les chercheurs, les enseignants, les médecins, les ingénieurs, les travailleurs sociaux, les avocats qui occuperont les postes clés de la société de demain. C'est elle aussi, par la recherche de pointe qu'elle soutient et promeut, qui façonne le monde dans lequel les jeunes d'aujourd'hui sont appelés à vivre. Aussi l'éducation supérieure doit être beaucoup plus qu'une manière parmi d'autres de préparer l'avenir.

Le monde actuel

Le Québec subit des transformations qui sont communes à la plupart des sociétés du monde occidental. La globalisation des marchés, la disponibilité des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la perméabilité des frontières et des aires de libre-échange sont devenues des impératifs de croissance auxquels les sociétés doivent s'adapter. Le Québec n'est pas en marge de ces transformations, et sa situation particulière en Amérique du Nord rend d'autant plus urgents les changements et les virages institutionnels qu'il lui faudra prendre au cours des prochaines années s'il tient occuper une place de choix sur l'échiquier économique canadien et américain.

De toutes les transformations auxquelles nous assistons depuis dix ans, la plus cruciale pour l'avenir du Québec est sans conteste celle qui touche à l'émergence de secteurs industriels à forte densité de savoir. Autrefois réservé aux seuls établissements d'enseignement supérieur identifiés comme tels, le savoir prend aujourd'hui un nouveau visage sous l'effet combiné de la révolution informatique et du développement des télécommunications. Il établit la nouvelle échelle de mesure des industries modernes. Des secteurs entiers de production s'évaluent de nos jours en fonction de la densité de savoir qu'ils contiennent. Le savoir est en passe de devenir la matière première de l'économie du prochain siècle. Comme il ignore les frontières et se diffuse rapidement au-delà de ses lieux d'émergence, il est appelé à devenir un puissant outil de développement pour les sociétés qui se seront préparées en conséquence.

L'économie du savoir s'appuie largement sur le développement scientifique et technologique. Mais contrairement à l'idée reçue, elle n'est pas une économie strictement sectorielle. Sa particularité, c'est précisément de ne pas être particularisante. Ouverte, disséminée, éclatée, multiforme, elle couvre tous les domaines de conception, de production et de distribution des biens et services. Mais surtout, elle suppose l'apprentissage de compétences souples et variées, qui touchent une très large gamme d'habiletés. C'est pourquoi on ne saurait la réduire à sa dimension purement technique. Même dans les secteurs dits de haute technologie, la formation d'une partie importante de la main-d'œuvre ne correspond pas au profil scientifique traditionnel. Fondamentalement, l'économie du savoir repose sur la créativité, l'innovation et l'originalité. Elle carbure aux idées nouvelles car, sans ces dernières, elle ne serait pas ce qu'elle est : un moteur de création.

La double responsabilité de l'université

Dans une économie qui repose sur le savoir, la carte maîtresse tient, pour une collectivité soucieuse de son avenir et de son développement, dans la qualité et le rayonnement de ses institutions universitaires. Les universités sont de ce fait, les vecteurs essentiels de l'économie du savoir. Elles constituent le principal bassin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, capable de s'adapter à un environnement en constante mutation. Elles sont le terreau des percées scientifiques qui contribuent à transformer le monde dans lequel nous vivons. Parce qu'elles ont à s'acquitter d'une double mission – former les jeunes, produire le savoir – les universités se situent en quelque sorte au début et à la fin de la nouvelle chaîne économique et leur rôle embrasse l'ensemble des fonctions assignables aux grands acteurs de la société du savoir. Mais il leur incombe, par corollaire, une double responsabilité envers la clientèle étudiante qui les fréquente.

La première de ces responsabilités a trait à l'intégration des jeunes au marché du travail. L'université d'aujourd'hui récolte les fruits de la démocratisation de l'enseignement et de l'accessibilité aux études supérieures. Plus de jeunes la fréquentent, et le premier cycle universitaire est devenu le passage obligé pour une proportion toujours croissante de la main-d'œuvre. Les étudiants s'attendent donc à ce que la formation qu'ils reçoivent facilite leur insertion sur le marché de l'emploi. Pour répondre à leurs attentes, l'université doit être en mesure d'offrir un enseignement qui ouvre les portes de l'emploi. S'il lui arrivait de faillir à cette tâche, ce sont des classes entières d'étudiants qu'elle tromperait purement et simplement sur leur avenir.

La production et la diffusion, par les gouvernements et les organismes concernés, d'enquêtes périodiques sur l'évolution du marché du travail et sur les besoins en formation de haut niveau contribueraient à améliorer la programmation de la formation universitaire tout en permettant aux étudiants de mieux préparer leur choix en mettant à leur disposition des données prospectives sur les grandes tendances de l'emploi. Il ne saurait cependant être question pour

autant, que départements et facultés se voient imposer des contingents ou quotas fondés uniquement sur les besoins de main-d'œuvre. Rappelons à cet égard l'expérience malheureuse des facultés de médecine où des prévisions erronées ont mené à des contingentements excessifs et, par conséquent, incapables de répondre à une demande croissante de médecins.

La seconde responsabilité de l'université concerne les étudiants qui se destinent à l'enseignement supérieur et à la recherche de pointe, publique ou privée. L'université ne détient pas le monopole de la recherche. En revanche, c'est elle qui forme la très grande majorité des chercheurs, tous domaines confondus, et c'est elle encore qui, d'une certaine façon, jette les bases des découvertes et des percées scientifiques à venir. C'est pourquoi elle doit pouvoir fournir des milieux d'encadrement et de recherche qui soient stimulants pour les étudiants et compétitifs au sein de l'ensemble universitaire mondial. Former des chercheurs dans un cadre qui n'est pas à la fine pointe du développement scientifique, que ce soit en histoire, en médecine ou en génie, c'est, pour un établissement universitaire, compromettre les chances de réussite de ses meilleurs éléments. De ce point de vue, il apparaît essentiel que les Québécois fréquentent des établissements d'enseignement supérieur de qualité et de réputation internationale. **À cet égard, il s'avère souhaitable d'accroître le nombre et le montant des bourses doctorales et post-doctorales financées par des fonds publics.**

Les besoins sociétaux

L'université n'a pas que des responsabilités envers les étudiants qu'elle forme. Elle en a aussi envers le corps social dans son ensemble. L'université a toujours contribué au progrès de la société québécoise et elle doit continuer de le faire. Elle forme un nombre important de gens d'intervention qui mettent leur savoir au service de la collectivité afin de combler des besoins confirmés. Dans des secteurs comme la santé et l'éducation, elle occupe une position centrale qui l'oblige à se tenir à la fine pointe du développement scientifique et à garantir la pertinence de la formation des futurs professionnels. Plus généralement, c'est sur le système d'enseignement supérieur que reposent en

bonne partie le dynamisme de nos citoyens, la créativité de nos artistes, la qualité de notre main-d'œuvre, la prospérité de notre économie et la vigueur de la lutte que nous livrons aux iniquités dans notre société.

Depuis quelques années, apparaissent au sein de la société québécoise, de nouveaux besoins liés aux exigences de développement socio-économique, de compétitivité à l'échelle mondiale et de transmission du savoir. Il n'y a d'ailleurs pas que les besoins qui se multiplient, il y a aussi les sphères d'activité dans lesquelles ils se créent. Le travail social, pour ne donner qu'un exemple, s'est considérablement développé depuis quinze ans et les personnes qui œuvrent dans ce domaine détiennent, dans une proportion de plus en plus forte, un diplôme universitaire. La demande en main-d'œuvre qualifiée ne fait donc pas qu'augmenter : elle se diversifie et requiert que de nouveaux champs de connaissance soient explorés dans le cadre universitaire.

C'est à cette demande plurielle que les institutions d'enseignement supérieur ont maintenant à répondre. Ce qui les oblige à se transformer de manière à apporter des éléments de solution aux divers problèmes de la société. Qu'il s'agisse des médecins, des enseignants, des psychologues ou encore des travailleurs sociaux, l'université doit s'assurer que tous reçoivent une formation adéquate obéissant aux normes de pratique et adaptée aux exigences des différents secteurs d'activité. A défaut, c'est la qualité même des activités et des services qui risque d'être compromise.

La formation universitaire

Pour les étudiants et les universités comme pour l'ensemble de la société, la question de la formation prend aujourd'hui une importance qu'elle n'avait pas auparavant. Quelle formation offrir pour assurer un passage harmonieux de l'école au travail? Quelles compétences développer pour garantir une adaptation rapide au nouvel environnement de travail? Quels critères retenir pour définir le contenu des cours et des programmes? Ces questions n'ont rien d'accessoire et, selon les réponses

qu'on leur apporte, le profil de l'étudiant se trouvera modifié dans un sens ou un autre. L'Université de Montréal a pour sa part défini les deux critères qui, selon elle, devraient être la toile de fond de programme : pertinence des habiletés transférables et qualité de la formation.

La pertinence des habiletés transférables est une composante indispensable à toute formation qui se veut complète et fonctionnelle. Les étudiants de premier cycle doivent pouvoir bénéficier d'un encadrement qui, sans être au diapason du marché de l'emploi, leur fournisse les clefs d'accès aux différentes occupations qu'ils auront à exercer au cours de leur vie professionnelle. Le grand défi de la formation académique au niveau supérieur, c'est qu'elle doit favoriser l'insertion des jeunes sur un marché du travail qui, lui, est beaucoup plus mouvant que par le passé. Or, en contexte incertain, une formation générale restera toujours le meilleur atout. C'est là tout le paradoxe de la formation des étudiants de demain : les seules acquisitions qui présentent de réelles garanties d'avenir sont celles qui préparent à l'adaptation au changement et à la mobilité, car le monde du travail tel qu'il se dessine de nos jours est un univers en constante mutation, où le rythme de production et de péremption des biens et services ne cesse de s'accélérer. Il ne suffit pas de spécialiser la formation, il convient de la rendre assez souple et ouverte pour qu'elle procure à l'étudiant tous les outils nécessaires à son intégration professionnelle et ce, durant toute sa carrière. Dans plusieurs disciplines, une prise de contact directe avec le futur milieu de travail constitue un outil d'intégration important. **En ce sens, l'État devrait contribuer au développement de programmes intégrés de stages en cours de formation, par des mesures incitatives à l'intention des entreprises afin de stimuler cette pratique.**

En d'autres termes, la formation universitaire doit préparer, non pas à l'emploi comme tel, mais à l'adaptation au travail et à son évolution. Pour qu'il en soit ainsi, les établissements d'enseignement supérieur doivent miser sur l'apprentissage d'habiletés qui soient transférables en fonction des mutations du paysage économique et professionnel.

La formation n'est pas qu'affaire de contenu. Elle est aussi, et surtout, affaire de qualité. La qualité de la formation constitue en effet un élément essentiel de différenciation des sociétés hautement scolarisées aussi bien que des institutions universitaires elles-mêmes. C'est de cette qualité que dépend le développement d'une main-d'œuvre hautement compétente, capable de tirer son épingle du jeu économique mondial. C'est d'elle aussi que dépend la qualité des soins qu'un chirurgien prodiguera, ou encore l'efficacité de l'intervention d'un spécialiste en sécurité publique. L'université qui ne peut offrir une formation de qualité expose l'étudiant qui s'apprête à faire son entrée dans la vie professionnelle à d'amères désillusions, de même qu'elle compromet la croissance et la qualité de vie de l'ensemble de la collectivité. Elle risque en outre d'être rapidement déclassée et, le cas échéant, les diplômes qu'elle délivre seront promis à une dévaluation certaine.

La qualité de la formation universitaire est donc un enjeu déterminant pour les jeunes et pour le maintien d'établissements d'enseignement supérieur de réputation internationale en sol québécois. Les universités doivent faire en sorte qu'elle soit maintenue et privilégiée, tout en s'assurant de l'accessibilité aux études universitaires, notamment aux cycles supérieurs. Il s'agit en somme de faire de la qualité de la formation une norme qu'il sera dans l'intérêt de tous (étudiants, gouvernement, universités) d'observer. **En ce qui a trait à la qualité de la formation et après les coupures dont les universités ont été l'objet au cours des dernières années, il est impératif que le gouvernement québécois procède à un réinvestissement massif dans les universités. Quant au renforcement de l'accessibilité universitaire, le gouvernement devrait également envisager la mise en place de bourses d'études à financement mixte (public et privé) ainsi que l'exonération fiscale des bourses offertes aux étudiants.**

L'ouverture sur le monde

Toute société qui prend à cœur l'intérêt des jeunes doit valoriser la dimension internationale de l'activité universitaire. L'université offre aux jeunes québécois une passerelle idéale vers le monde extérieur et constitue un lieu hautement cosmopolite. Mais le caractère international d'un établissement universitaire ne se juge pas tant par le nombre d'étudiants étrangers qu'il accueille dans ses rangs comme par les ententes de partenariat qu'il noue avec l'extérieur. Ouverture des programmes, échanges d'étudiants, stages de chercheurs-invités, création de centres interuniversitaires, autant de moyens qui doivent être mis en œuvre pour relever les défis de l'internationalisation croissante des rapports sociaux. **Ainsi, le gouvernement devrait envisager la création d'un Fonds destiné à financer, en totalité ou en partie, l'organisation de stages à l'étranger.**

Au chapitre de la formation générale, l'enseignement des langues étrangères devrait compter parmi les priorités des établissements universitaires et du gouvernement. Dans un contexte d'ouverture sur le monde et de mobilité de la main-d'œuvre, la connaissance d'une deuxième et même d'une troisième langue présente un avantage indéniable et facilite grandement l'intégration de l'étudiant dans une économie où les échanges et les communications internationales sont monnaie courante.

Outre l'apprentissage des langues, la connaissance des différences ethniques, sociologiques et culturelles à l'intérieur des disciplines ou champ d'études représente un facteur d'adaptation à la mondialisation de l'emploi. Des programmes spécialisés en ces matières existent déjà dans les établissements universitaires québécois et ouvrent une fenêtre sur la richesse des cultures et des sociétés étrangères. Mais ils ne s'insèrent pas toujours dans le cadre d'une formation générale. Des mesures devraient être adoptées pour favoriser pareille intégration. À titre d'exemple, la maîtrise des nouvelles technologies de l'information, vecteur important de l'internationalisation des rapports,

devrait s'étendre à l'ensemble de la population étudiante, et non aux seuls étudiants inscrits dans des programmes d'informatique et de communications.

La recherche

La force concurrentielle d'une université dépend de la diversité et de l'excellence de ses recherches. Le recrutement de chercheurs réputés, la mise sur pied de laboratoires adéquatement équipés, la création d'environnements stimulants et l'octroi de fonds de recherche conformes aux exigences de la production du savoir sont autant de conditions essentielles au progrès scientifique. Inversement, l'exode des cerveaux, la détérioration des conditions du travail intellectuel et la réduction des dépenses consacrées à la recherche menacent, à très court terme, la qualité des environnements de formation et de recherche en milieu universitaire et risquent de déprécier la formation des étudiants.

Le Québec peut s'enorgueillir d'un ensemble d'institutions de recherche qu'il a patiemment construit au cours des trente dernières années et qui lui procure un avantage certain sur la scène nationale et internationale. Il s'agit là d'un acquis qu'il faut préserver coûte que coûte; la recherche universitaire a toujours été un moteur de développement et de création d'emplois, elle le devient *a fortiori* si le système économique dans lequel elle existe est principalement régulé par la diffusion du savoir et l'application quasi immédiate des dernières découvertes scientifiques. Or, les grandes universités de recherche du Québec traversent actuellement une période difficile et ce, pour deux raisons. D'une part, les ressources mises à leur disposition afin de subvenir aux besoins toujours croissants des chercheurs ont pâti des réductions budgétaires qui ont affecté l'ensemble du système d'enseignement supérieur. D'autres part, les institutions québécoises sont soumises, en raison du caractère international de la recherche, aux normes de qualité et de rendement de leurs homologues canadiennes et américaines.

Il convient de maintenir au Québec des milieux de recherche qui soient à la fois concurrentiels et fonctionnels. Il est clair, cependant, que le Québec, de par sa taille et son poids démographique, ne dispose pas de ressources suffisantes pour se permettre de les disperser. En situation de concurrence, la concentration des ressources sur les compétences qui font la force de chacun reste la meilleure stratégie à adopter. **C'est pourquoi le gouvernement doit reconnaître les missions respectives des établissements qu'il subventionne et accorder aux institutions à vocation de recherche les moyens nécessaires à la réalisation de leur mandat. En tout état de cause, l'intégration des jeunes aux activités de recherche est une priorité. À cet égard, les moyens dont disposent les organismes subventionnaires à l'intention des jeunes chercheurs demandent à être renforcés pour que ces derniers puissent disposer des ressources, des équipements et des infrastructures de recherche indispensables à la poursuite de leurs travaux.**

Toute université qui entend se positionner dans le réseau de la recherche doit s'engager à mettre sur pied des projets d'envergure, susceptibles de fédérer des groupes de recherche provenant d'horizons scientifiques différents. À cette fin, l'université ne saurait ignorer l'apport des milieux de recherche extra-académiques : près de 80 % de toute la recherche se faisant hors du périmètre universitaire, les ententes de partenariat avec des entreprises de pointe sont des compléments indispensables à la mise en place d'un cadre de recherche de haut niveau. **Dans ce contexte, le jumelage des ressources des entreprises et des institutions universitaires est souhaitable. Un tel jumelage doit respecter les critères établis et doit reposer sur des principes d'application suffisamment flexibles pour que chaque institution puisse développer ses propres façons de faire en fonction de la spécificité de sa mission.**

C'est dans cet esprit que l'Université de Montréal et l'École Polytechnique ont uni leurs efforts pour former un pôle scientifique et technologique sans précédent au Québec, lequel sollicitera l'appui d'un nombre important d'acteurs économiques privés et publics. Cette Technopole, ouverte aussi bien aux sciences naturelles et au génie qu'aux sciences biomédicales et intégrant les apports des

sciences humaines et sociales, constituera pour le Québec et pour Montréal un outil de développement exceptionnel et un avantage stratégique aussi bien sur le plan économique que scientifique.

L'éducation supérieure : une valeur à promouvoir

La formation universitaire, qu'elle soit de premier, deuxième ou troisième cycle, représente pour les jeunes Québécois la meilleure garantie contre le chômage et l'exclusion. Toutes les études récentes démontrent que le niveau d'études et une formation qualifiante sont déterminantes pour trouver un emploi et que le taux de chômage chez les jeunes diminue en fonction directe du niveau de scolarité. Chez les titulaires d'un diplôme universitaire, le taux d'inactivité ne dépasse pas les 6 % ce qui fait des diplômés le seul groupe à se situer sous la moyenne nationale.

Ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes. L'enseignement supérieur doit être une valeur commune, aussi bien aux parents et aux entrepreneurs privés qu'aux directeurs d'institutions et aux gouvernants. Le Sommet de la jeunesse nous offre une tribune idéale pour lancer un appel en ce sens : faire de l'éducation supérieure une valeur à défendre, à promouvoir et pour laquelle nous sommes prêts à faire des sacrifices.

Au-delà des quelques mesures proposées, l'avenir socio-économique de la société québécoise appelle à un financement public à la hauteur des missions respectives des institutions. En effet, la vitalité de notre économie et la pérennité des programmes sociaux de notre société vieillissante nous imposent de prendre le virage de l'économie du savoir. Comme cette dernière ne connaît pas de frontière, ceci ne peut se faire minimalement qu'à un niveau de ressources équivalant à celui de nos voisins canadiens et américains.